



MUNICIPALITÉ

**PREAVIS N° 04/2023
AU CONSEIL COMMUNAL DE MIES**

COMPTES 2022

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous vous informons que les comptes de l'année 2022 présentent une perte de CHF 1'121'478,13 pour notre commune. Pour mémoire, le budget 2022 prévoyait un déficit de CHF 1'860'703.00.

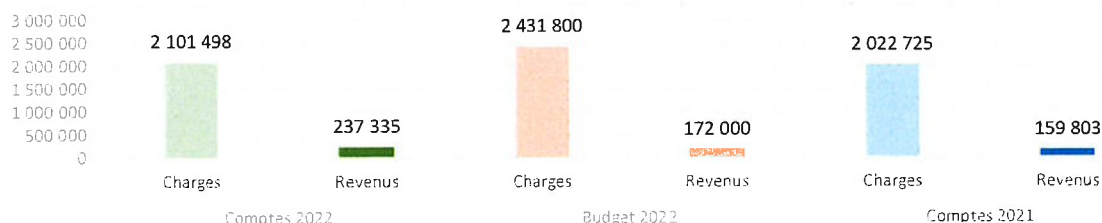
Ce résultat a été possible grâce à l'augmentation de nos revenus de l'année 2022, qui ont dépassé nos prévisions de plus de CHF 3'800'000.00. En conséquence directe, les charges péréquatives annoncées par le Canton pour l'année 2022 progressent de CHF 2'600'000.00 et les autres charges de CHF 400'000.00 (dont une dotation au fonds de rénovation des bâtiments de CHF 200'000.00).

Cela explique la raison pour laquelle la perte budgétée de CHF 1'860'703.00 a pu être ramenée à CHF 1'121'478.00. Cette situation nous a permis d'améliorer nos provisions au bilan.

1. ADMINISTRATION GENERALE

1. ADMINISTRATION GENERALE

Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2 101 498	237 335	2 431 800	172 000	2 022 725	159 803



Globalement, les comptes laissent apparaître un écart positif au budget dans les charges, avec une économie de CHF 330'301.00, les revenus sont supérieurs de CHF 65'335.00.

Les écarts au budget ont été relevés essentiellement sur les rubriques suivantes :

« 12 Economat »

Le compte 120.318.6 (primes ass.informatique) présente une charge de CHF 3'669.00 qui concerne une assurance informatique (cyber assurance) non prévue au budget. Cependant la rubrique 120 (économat) se solde par une économie globale de CHF 7'150.00 par rapport au budget.

« 13 Personnel et assurances sociales »

L'écart global positif de cette rubrique de CHF 83'188.00 provient des charges sociales adaptées à la masse salariale effective et des frais pour la formation professionnelle du personnel qui n'a pas eu lieu.

Les comptes 130.436.1 et 131.436.1 enregistrent les indemnités reçues des assurances pour CHF 19'523.00.

« 14 Service des intérêts généraux »

Le poste 140.318.5 (honoraires) présente une économie de CHF 38'819.00 par rapport au budget.

Le compte 140.318.9 (frais Service Technique Intercommunal) est en augmentation de CHF 39'141.00, en relation avec les compte 140.431.3 (Emoluments admin.permis construire) dont les recettes sont en augmentation de CHF 35'857.00.

La rubrique 140.352.6 comporte la contribution annuelle de la Commune à Région de Nyon. On rappellera à cet égard que nous avons actionné la clause de sauvegarde et que, dès lors, l'engagement de la Commune plafonne à un point d'impôt communal par an. Au budget, c'est la somme de CHF 246'000.00 qui avait été prévue. Ceci représente une économie de CHF 169'994.00.

Le compte 140.431.1 (émoluments chancellerie) est en hausse de CHF 5'716.00.

Le compte 140.436.1 (remboursement de tiers) en hausse de CHF 6'958.00, qui représente une participation aux excédents de notre compagnie d'assurance.

« 18 Transports publics »

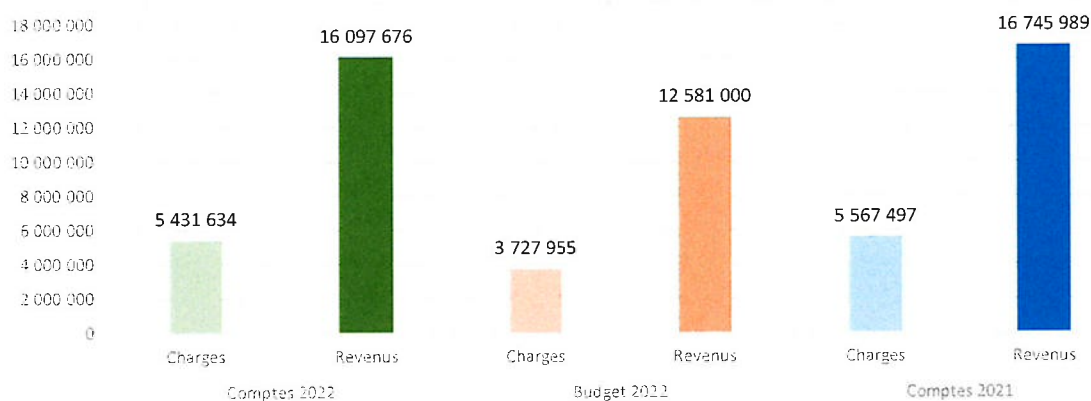
La rubrique 180.351.7 comptabilise notre contribution financière pour les lignes de trafic régional selon répartition de la DGMR (Canton). Elle a été inférieure que prévue pour CHF 24'076.00.

Les aides individuelles aux transports publics ont été de CHF 7'500.00 inférieures aux prévisions.

2. FINANCES

2. FINANCES

Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5 431 634	16 097 676	3 727 955	12 581 000	5 567 497	16 745 989



« 21 Impôts »

L'écart global des charges s'élève à CHF 1'703'679.00.

En résumé les principaux écarts de charges :

Comptes	Libellé	Montant	
210.319.1	↓ Imputation forfaitaire	CHF	-92 858
220.318.3	↑ Frais bancaires et commissions	CHF	28 144
210.330.1	↑ Attribution provision débiteurs douteux impôts	CHF	195 047
220.330.2	↑ Amortissements des titres et placements	CHF	396 407
220.352.1	↑ Participation au fonds de péréquation intercommunale	CHF	1 007 618
220.380.9	↑ Attribution aux fonds de réserve et renouv. Bâtiments	CHF	200 000
210.330.2	↑ Défalcatons et bandons solde (impôts)	CHF	19 160
230.330.1	↓ Amortissements des créances et débiteurs	CHF	-50 000
	Total des principaux écarts aux charges	CHF	1 703 517

Le poste 220.318.3 se rapporte essentiellement à notre mandat de conseil (Piguet Galland).

La rubrique 220.330.2 ajuste la valorisation de notre portefeuille au 31 décembre 2022, qui se rapporte aux obligations du Canton de Berne (CHF 3 mio) et aux obligations de la BVC (CHF 1 mio), dont les cotations sont en baisse compte tenu de la situation monétaire internationale. Cependant, c'est une perte non monétaire et qui ne sera pas réalisée car à l'échéance, la valeur nominale nous sera intégralement remboursée.

A noter l'attribution de CHF 200'000.00 au fonds de réserve et renouvellement des bâtiments.

Les revenus d'impôts ont augmenté de CHF 3'516'676.00.

L'analyse dans le détail permet de constater les modifications sur les montants perçus par genre d'impôts. Nous constatons une hausse générale dans toutes les rubriques, par rapport au budget 2022 :

Comptes		Libellé	Montant	
210.400.1	↑	Impôts sur le revenu	CHF	1 585 346
210.400.2	↑	Impôts sur la fortune	CHF	213 649
210.400.3	↓	Impôts à la source	CHF	-18 646
210.400.4	↑	Impôts spécial étrangers	CHF	261 487
210.400.5	↑	Impôts frontaliers	CHF	112 985
210.401.1à3	↑	Impôts personnes morales	CHF	92 416
210.402.0	↓	Impôts foncier	CHF	-87 783
210.404.0	↑	Droits de mutation	CHF	364 505
210.405.0	↓	Impôts sur succession & donations	CHF	-69 406
210.441.1	↑	Impôts sur les gains immobiliers	CHF	432 194
210.451.8	↑	Partic. canton RFFA	CHF	19 252
210.422.1	↑	Intérêts de retards sur impôts	CHF	62 581
220.422.1	↑	Revenus du capital financier, court terme	CHF	509 449
220.425.0	↑	Revenus du capital administratif	CHF	30 949
Total des principaux écarts aux revenus			CHF	3 508 977

La rubrique 220.422.1 se réfère au gains sur nos placements financiers, dont près de CHF 430'000.00 proviennent de la vente des actions B.C.V.

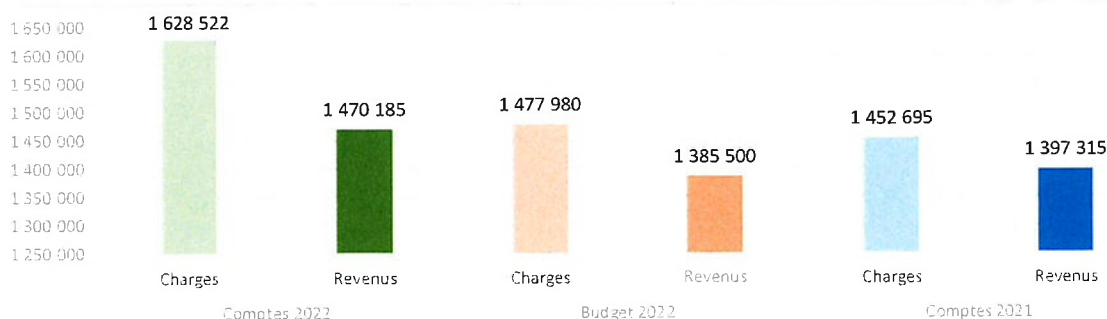
Le compte 220.425.0 enregistre notre part au capital de COMITA SA qui a enfin été liquidée.

On constate que près de la moitié de la variation des revenus d'impôts proviennent de l'impôt sur le revenu, des droits de mutations et des gains immobiliers.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

3. DOMAINES ET BATIMENTS

Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 628 522	1 470 185	1 477 980	1 385 500	1 452 695	1 397 315



L'écart global des charges s'élève à CHF 150'542.00 et l'écart global des revenus à CHF 84'684.00.

« 350 Conciergerie »

L'économie globale sur cette rubrique a été d'environ CHF 12'000.00 (produits de nettoyage, équipements et fournitures diverses).

« 351 Maison de commune »

Le compte 351.311.4 (Achats de machines et mat. d'expl.) enregistre une augmentation de CHF 12'166.00, dont CHF 11'362.00 ayant servi à l'achat d'un groupe électrogène (PRU) non budgété. Il faut tenir compte de la participation des deux communes participantes (Chavannes-des-Bois et Tannay) à raison d'un tiers chacune soit CHF 7'574.00 (voir compte 351.452.0 (part.ou rembt.des communes).

« 353 Immeuble au Chauchay »

Le compte 353.314.1 (entretien immeuble) présente une hausse de CHF 83'806.00 due à des travaux de rénovation d'appartements libérés, ainsi que de gros travaux de plomberie et d'étanchéité.

« 354 Chantier Naval »

Le compte 354.423.1 enregistre un supplément de revenus de CHF 30'000.00, en effet, lors du démarrage du chantier naval en 2021, les loyers avaient été échelonnés afin de les aider au début de l'activité. La fin du rattrapage a été fixée à fin mars 2023.

« 358 Ecole au Sorbier »

Le compte 358.311.2 (achat de mat.et mobilier scolaire) est en dépassement de CHF 22'604.00, afin d'équiper une nouvelle classe à l'école, ce qui nous permettra, puisqu'elle est équipée, d'encaisser un loyer annuel supplémentaire de CHF 10'000.00.

Le compte 358.315.3 (entretien du mob.et des équipements) enregistre un dépassement de CHF 7'656.00 dû au changement de l'armoire de l'éclairage de secours et de sécurité et sa mise en service.

Le compte 358.427.2 (Location cafétéria et salle de gym) présente des revenus supplémentaires de CHF 14'585.00 suite à une forte demande de ces locaux.

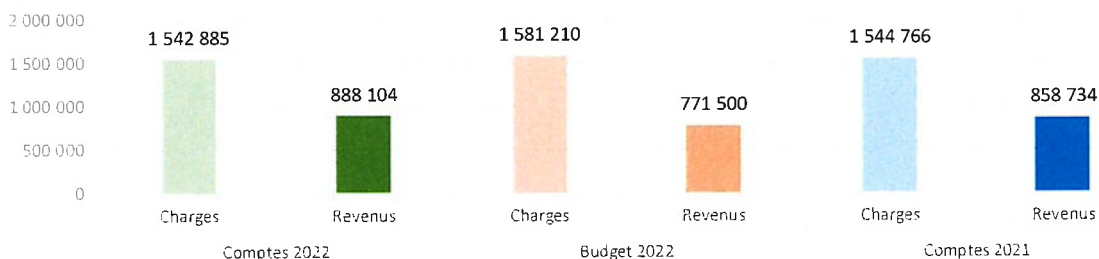
« 360 Immeuble au Sorbier »

Le compte 360.314.1 (entretien immeuble) en hausse de CHF 61'606.00 suite à des travaux de réparations chaufferie et entretien des aménagement extérieurs.

4. TRAVAUX

4. TRAVAUX

Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 542 885	888 104	1 581 210	771 500	1 544 766	858 734



Ce département a bien maîtrisé les charges.

« 430 Routes »

Dans la globalité une économie de charges a été réalisée de CHF 61'580.00, provenant de multiples économies sur les différentes lignes budgétaires (entretien, réparations, honoraires) et le report du projet routier de la rue du Village.

« 45 Déchets »

Ce service parvient à équilibrer les revenus et les dépenses, en conformité avec les directives fédérales.

Nous rappelons que cette rubrique est une **taxe affectée**, le surplus de recettes de CHF 60'377.00 doit être attribué au fonds de réserve créé à cet effet au bilan, compte 928.000.6.

L'écart positif des revenus provient essentiellement de la rétrocession de la taxe au sac (CHF 10'886.00) de la facturation de la taxe déchets (CHF 25'517.00) et de la ristourne sur le papier-carton (CHF 2'908.00).

Il est à relever l'importante économie réalisée sur les frais de transports (450.318.8 et 451.318.8) de l'ordre de CHF 25'000.00.

Pour mémoire, l'exonération des 614 jeunes jusqu'à 18 ans représente CHF 56'795.00.

« 460 Réseaux d'égouts et d'épuration »

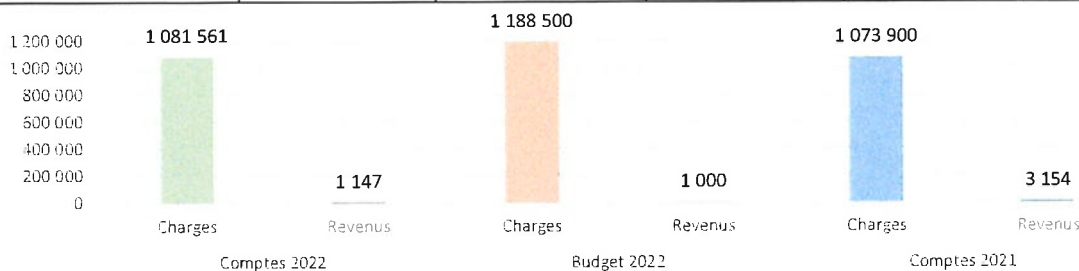
Il s'agit principalement de notre participation aux taxes d'épuration facturées aux particuliers par les SITSE.

Notre fonds de réserve au bilan a été diminué de CHF 326'525.00 et s'élève au 31 décembre 2022 à CHF 1'812'736.00 (928.000.1 + 928.100.1).

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 081 561	1 147	1 188 500	1 000	1 073 900	3 154



Ces charges ne sont pas sous contrôle direct de la Commune et sont inférieures au budget, pour une somme totale de CHF 106'938.00. Cette baisse s'explique principalement par le fait que la participation à l'APEJ a été moins élevée que celle qui avait été budgétée.

6. POLICE

6. POLICE

Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
771 919	21 585	684 803	1 000	726 715	16 000



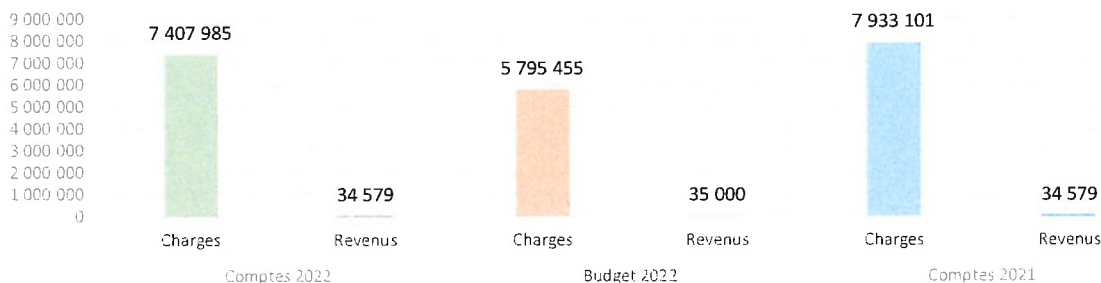
- Le produit des amendes s'élève à CHF 21'000.00 pour l'année 2022. Si ce trend continue, on couvrira bientôt le coût des ASP pour notre commune de CHF 34'642.00.
- Une augmentation des charges de CHF 58'239.00 provient de la réforme policière ajustée à nos revenus.
- Une augmentation des frais de surveillance SDS de CHF 25'172.00 (compte 610.318.5) provient d'une demande de surveillance accrue.
- Il est à noter un dépassement budgétaire de CHF 16'809.00 du compte 640.318.5 (Service des inhumations) pour les plaques du cimetière et les chiffres du columbarium.

- Une économie par rapport au budget de CHF 7'671.00 est réalisée grâce à une facturation moins élevée du service SDIS.

7. SECURITE SOCIALE

7. SECURITE SOCIALE

Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7 407 985	34 579	5 795 455	35 000	7 933 101	34 579



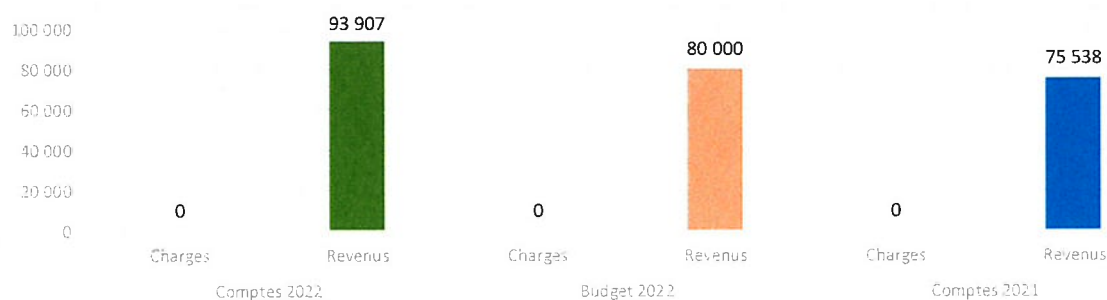
L'augmentation des charges de CHF 1'612'529.00 provient majoritairement de la facture sociale ajustée à nos revenus.

A noter une diminution de notre participation à l'APEJ de CHF 81'497.00 par rapport à ce qui avait été budgété.

8. SERVICES INDUSTRIELS

8. SERVICES INDUSTRIELS

Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	93 907	0	80 000	0	75 538



Le seul poste de cette rubrique comprend la ristourne de la Romande Énergie pour l'usage du sol.

9. CONCLUSION

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous constatons avec plaisir que la perte budgétée d'environ 1'860'000.00 ne s'est pas réalisée, les comptes laissant apparaître une perte de CHF 1'121'478.00, compte tenu d'une attributions au fonds de rénovation des bâtiments pour CHF 200'000.00.

Ce résultat a pu être obtenu grâce à la progression de l'impôt sur le revenu et la fortune et aux revenus conjoncturels (dont la moitié nous est prélevée par le canton).

Notre Commune dispose de CHF 8'260'000.00 de réserves diverses, avec un capital qui s'établit à CHF 5'149'160.00.

Nos comptes ont été révisés par la Fiduciaire Heller, qui en certifie l'exactitude et la conformité, elle propose donc au Conseil Communal de les accepter.

Nous remercions vivement notre boursière, Madame Manuela Rabunal, pour son excellent travail.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède,

Vu le préavis No 04/2023 de la Municipalité concernant les comptes 2022

Oùï le rapport de la Commission de gestion

Attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter les comptes 2022, tels que présentés.

La Municipalité

 Le Vice-Syndic G. DERIAZ	 Le Municipal des finances S. MASCALI	 La Secrétaire C. GALLAY
--	---	---

Adopté par la Municipalité dans sa séance le 22 mai 2023